

---

## Contrôle de la vendange 2022

Contacts utiles

---

### Contrôleurs vendange

M. Leopold LEUBIN 079/400.84.27

REGION 1 :

Toutes les communes du Haut-Valais ainsi que la commune de Sierre et les communes du Coteaux de Sierre (Miège, Veyras, Venthône, Crans-Montana et Lens)

M. Julien Gillioz 079/399.22.09

REGION 2 :

Districts de Sierre (communes de la rive gauche et de St-Léonard), toutes les communes des districts d'Hérens et de Sion ainsi que les communes de Conthey, de Nendaz et de Vétroz

M. Eric Bovier 079/355.28.27

REGION 3 :

Communes d'Ardon et de Chamoson ainsi que toutes les communes des districts de Martigny, d'Entremont, de St-Maurice et Monthey

### Responsable traçabilité

M. Alain HELMRICH  
Collaborateur Agro-scientifique

Office de la viticulture  
Contrôle de la vendange  
Av. Maurice Troillet 260  
Case postale 621  
1950 Sion

027 606 76 47

[e-vendanges@admin.vs.ch](mailto:e-vendanges@admin.vs.ch)